

JEAN TOURNIAC

## Contre-initiation et règne des confusions (Église et Franc-Maçonnerie)<sup>1</sup>

Denys Roman, le dernier et regretté successeur de René Guénon à la tête des « Études Traditionnelles », avait confié à la revue « Vers la tradition » (1) un article qui avait fait quelques remous en son temps. Il y traitait d'une décision intervenue peu avant à l'encontre de la Maçonnerie. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet. Mais je voudrais relever immédiatement le jugement que Denys Roman portait sur les réactions de nos contemporains à l'égard de Guénon et de son œuvre, et que voilà :

« René Guénon a écrit : “la meilleure façon de faire le silence sur une œuvre c'est de la plagier”. Depuis la mort de ce maître, pillards et démarqueurs jusqu'alors un peu réservés, peuvent enfin s'en donner à cœur joie. Jamais on n'a tant parlé de tradition, de symbolisme, d'ésotérisme et d'initiation. Mais une chose nous frappe: parmi les thèmes traités par Guénon, avec une incomparable maîtrise, il en est un qui n'est jamais abordé par ses pâles imitateurs : c'est celui de la contre-initiation. C'est-à-dire de cette puissance à l'œuvre dans le monde, depuis de longs siècles, mais dont l'activité n'a jamais été aussi manifeste que de nos jours ».

En ce qui me concerne, je pourrais ajouter que cette réflexion paraît pleinement justifiée. En effet, cette force obscure et multiforme est présente dans toutes les contre-façons de la spiritualité, *aussi bien dans l'occultisme que dans des sectes religieuses fondamentalistes* qui prolifèrent de nos jours. L'œuvre de la contre-initiation ce sont, par exemple, les déviations d'une certaine Franc-Maçonnerie soumise, par recherche des pouvoirs, à l'attraction politique, aux séductions du *standing* social, aux ivresses du quantitatif et d'un élitisme inversé. La contre-initiation s'exerce aussi dans le faux ordre des intégrismes religieux fermés à l'esprit, ou, à l'inverse, dans l'anarchie des idées et des discours. La contre-initiation agit avec ruse et jusqu'à abuser les élus eux-mêmes, si cela était possible. On ne peut manquer d'évoquer l'avertissement donné par le Christ en St. Mathieu (24, 23-26) : « Alors, si quelqu'un vous dit, voyez le Christ est ici ou bien il est là, ne le croyez pas. Car de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de grands signes de prodiges jusqu'à séduire s'il était possible les élus eux-mêmes. Et si ses jours n'étaient pas abrégés, aucune créature ne serait sauvée, mais ses jours seront abrégés à cause des élus ». Peut-être conviendrait-il de ranger également parmi les grands “signes et prodiges” ces phénomènes psycho-somatiques issus de délires collectifs et tapageurs ou des trances émotionnelles, mais il ne faut surtout pas perdre de vue que la contre-initiation “singé” le Christ en le défigurant. Elle s'en prend en premier à tout ce qui touche aux concepts vrais d'initiation spirituelle, d'ésotérisme authentique et, par voie de conséquence, à tout ce qui relève de l'universalité traditionnelle liée tant à la doctrine métaphysique qu'à l'ouverture du cœur, cœur de l'intellect et cœur de chair à l'imitation de celui du Crucifié.

La contre-initiation utilise la déformation et excelle dans l'art de la confusion. Ainsi l'une des séductions de l'“oiseleur” consiste à faire passer pour tradition ce qui n'est que traditionalisme ou coutume, extériorité, couleur politique, consensus moral, choix partisan ou économique...

A la limite, oui à la limite, le risque est presque moindre du côté du progressisme, car là on ne peut donner le change, on ne peut prétendre incarner la Tradition, puisque ce terme même est évacué du vocabulaire progressisant. Il peut y avoir méprise sur le contenu. Et nous voici confrontés au binaire classique et artificiel de l'*intégrisme* et du *progressisme*, ce qui est bien encore une source de confusion !

---

<sup>1</sup> René Guénon 1886-1951. *Colloque du Centenaire* (Domus Medica), Le Cercle de Lumière, s.l., 1993.

Dans ces deux aspects antithétiques de la pensée confessionnelle ou religieuse, on notera l'apparition d'une certitude: celle de détenir la vérité. Une certitude génératrice d'un dualisme simpliste: tout le bien est ici et tout le mal est là... Ce "manichéisme" est ridicule puisque la séparation entre le bien et le mal réside dans le cœur de l'homme et non dans les apparences ou les options extérieures. C'est donc encore ici la même puissance d'illusion émanant de cette contre-initiation qui est en cause.

Son meneur de jeu s'appelle, dans la Bible, l'Adversaire, l'Opposant, le Diviseur ou, comme dans le livre de Job, l'Accusateur. Lui seul accuse l'homme qui n'a pour sa défense qu'un avocat, le *Paraclet*, selon le sens même du terme en grec.

Le propre de celui qui a véritablement compris l'enseignement de la Tradition, cette Tradition dont Guénon fut l'interprète providentiel à notre époque, consiste à résorber les oppositions précitées dans leur unité originelle, dans l'axe du milieu, invariable et éternel, qui est l'Arbre de Vie, le Verbe divin, le Messie. Alors que par l'étymologie de son nom le Diable, *diabolos*, est la dualité. Quoiqu'il en soit, c'est en partant de la vision dualiste, ou de la cécité syncrétiste, que l'illusion va prendre corps, et c'est en partant des apparences que l'on aboutit aux confusions. Ainsi on appellera *religion* ce qui n'est que religiosité dépourvue de doctrine intellectuelle et de repères de foi, *rectitude* ce qui n'est que caporalisme intolérant, *piété* ce qui n'est que bon ton et attitude de "bien pensant", *rite* ce qui n'est que coutume linguistique ou vestimentaire, *sacré* ce qui n'est que clinquant ou pompes théâtrales.

Le pire est encore ce qui a trait aux déformations du corpus doctrinal et méthodique, et que tels pseudo-maîtres, souvent tout droit sortis des écoles "anti-guénoniennes", s'empresment de codifier à leur profit et à leur propre gloire, au mépris de l'enseignement et des transmissions traditionnelles multi-séculaires. Ainsi en va-t-il d'une fausse gnose, d'une Cabale artificielle de pure invention humaine ou d'un ésotérisme de pacotille. Tout ceci vous est bien connu avec *Le Règne de la quantité et les signes des temps*, *Le Théosophisme, histoire d'une pseudo-religion*, *L'Erreur Spirite*, *Les Aperçus sur l'initiation*, etc... Tout a été dit et fort bien dit par Guénon et tout a été dit sur l'œuvre de Guénon. Nous n'aurions donc rien à y ajouter, si l'on ne nous avait pas demandé d'apporter notre témoignage et notre point de vue sur un sujet riche en confusions, un terrain de choix pour les manœuvres de cette contre-initiation: celui des rapports entre *la Franc-Maçonnerie et l'Église Catholique*. Certes, nous redoutons en l'occurrence l'extériorisation et l'on verra bientôt les raisons doctrinales justifiant notre réserve. Rappelons immédiatement et une bonne fois pour toutes, que tout ce qui "extériorise" trahit plus ou moins l'*essentiel*, c'est-à-dire le royaume de Dieu en nous. L'Évangile nous le confirme en des termes qui vous sont connus, « le royaume de Dieu est en vous » (*St. Luc*, 17, 21) et le Christ nous enjoint de « ne pas jeter des perles aux porceux et des choses saintes aux chiens » (*St. Mathieu*, 7, 6) et, toujours en Saint Mathieu (6, 6) il parle de ce lieu sacré, le cœur: « prie ton Père qui est là dans le lieu secret, et ton Père qui voit, dans le secret et te le rendra ». Rien qui soit donc tellement compatible avec l'"extériorité", ne trouvez-vous pas? Ne serait-ce par le fameux secret tant vilipendé par les anti-guénoniens, et par les anti-maçons qui ne savent plus du tout ce que signifient silence et discrétion? Et là on rentre à nouveau dans le domaine des confusions puisque ce secret est incompris et galvaudé par les charlatans et les pseudo-gourous en quête de clientèle.

Tel est le point de vue de votre serviteur, un "simple fidèle", dont le seul mérite, ou la malchance, consiste à s'être penché, à plusieurs reprises depuis la guerre, sur le dossier "Église et Franc-Maçonnerie", un dossier où fourmillent les confusions de la pensée. Comme le rappelait tout à l'heure M. Borella, j'ai consacré une dizaine, peut-être même plus d'ouvrages, de communications à des colloques sur ce sujet, d'interviews aussi (2). Mais peut-être faut-il aller au-delà aujourd'hui et envisager d'autres aspects, plus "pointus", comme on dit de nos jours, de cette question.

Une nouvelle discussion positive entre l'Église et la Maçonnerie ne serait pas sans intérêt si elle s'engageait entre responsables d'institutions parlant le même langage et donnant au vocabulaire utilisé la même acception. On le voit bien avec les termes de: "secret", "ésotérisme", "initiation". Il faudrait d'abord s'entendre sur une sémantique commune. On pourrait ensuite, mais ensuite seulement, aborder

le problème en lui ôtant tout aspect passionnel ou concurrentiel, lorsqu'il est notamment question des Sacrements pour l'Église et des Rites pour la Franc-Maçonnerie. Ne faudrait-il pas en outre interroger les autorités officielles et qualifiées de ces deux institutions en leur demandant de préciser l'angle sous lequel elles entendent aborder la question ? et en se gardant, bien entendu, de conclure à leur place ! On conviendra que pour l'Église les seuls critères à retenir sont ceux du Magistère romain, dans l'appréciation de la foi, des perspectives doctrinales propres à la Révélation chrétienne et des données théologiques disciplinaires ou pastorales, autant d'éléments qui permettent de définir les conditions d'accès (ou de non-accès) aux Sacrements.

En ce qui concerne la Franc-Maçonnerie, la situation est bien plus complexe. Il n'y a pas pour l'ensemble des maçonneries mondiales ou européennes, une sorte d'uniformité ou de hiérarchie commune, centrale et gubernatrice. Et même à l'intérieur d'un seul pays, il existe souvent des divergences d'entendement d'une obédience maçonnique à l'autre, d'une loge à l'autre, en mettant à part le cas typique des franc-maçonneries anglo-saxonnes ou nordiques. Et puis ne faudrait-il pas distinguer aussi entre les maçonneries théistes et les autres; d'une façon plus fine encore, entre les maçonneries théistes, noachites et universalistes, et les maçonneries exclusivement chrétiennes, puisque cela existe ? Dans ce dernier cas, ne conviendrait-il pas de définir aussi de nouveaux paramètres d'analyse, compte tenu de l'empiétement possible des rituels sur le plan de l'interprétation historique et religieuse, des dogmes, de l'évolution de l'Église, vivifiée par le souffle de l'Esprit Saint qui, lui, n'est prisonnier d'aucun temps, de l'évolution des compréhensions à l'égard, par exemple, de la pérennité de l'ancienne Loi ou des origines juives de la foi et de la liturgie chrétiennes ?

En fait, plus les définitions théologiques d'un Rite maçonnique sont poussées, plus sont grands les risques de divergences avec l'optique ecclésiale en vertu de l'adage spinozien, rappelé par Guénon, *omnis determinatio negatio est*.

Cependant, puis qu'aujourd'hui nous commémorons la naissance de René Guénon, vous me permettez d'évoquer son opinion sur le sujet qui motive ma conférence plutôt que d'en appeler au jugement du Magistère romain, ou de faire appel aux points de vue de francs-maçons sans doute illustres et notables mais "engagés" comme on dit aujourd'hui.

D'aucuns peuvent regretter ce choix mais il est dicté par le fait que Guénon a profondément marqué l'intellectualité maçonnique depuis une quarantaine d'années, ce n'est pas contestable. Il a donné à cette Organisation qui s'interrogeait peut-être sur sa propre identité au milieu du bric-à-brac politique, philosophique et "occultard" du siècle, une raison d'être irréfutable, une cohérence intellectuelle et des lettres de noblesse la distinguant radicalement des groupes sociaux les plus divers, du "rotarisme" de salon, d'Académie, ou de "Business".

Même si le nombre des Maçons guénoniens est infime, il est rayonnant. Il suffit de lire les revues maçonniques pour s'en convaincre et pour s'assurer de l'importance d'un tel courant de pensée, ce qui ne signifie d'ailleurs pas que ce courant soit uniforme dans l'interprétation de l'œuvre de Guénon ou qu'il soit d'une parfaite fidélité à la doctrine qui y est exposée. Non, simplement *il existe* et on ne saurait le négliger ce d'autant que c'est peut-être avec ce noyau de maçons fidèles à l'œuvre de Guénon que va se poser, de façon drastique, le problème des relations avec l'Église Catholique...

Expliquons-nous. Le milieu guénonien de la Franc-Maçonnerie paraît être celui qui est le plus proche de l'Église par la foi religieuse, la valeur accordée aux signes, aux symboles, aux rites, la rencontre historique sur le chantier des cathédrales. Oui, mais, et il y a un "mais" de taille, *ce sont justement ces ressemblances qui le rendent relativement suspect aux yeux de l'Église*. En effet, si ces ressemblances signifiaient identité, la Franc-Maçonnerie prendrait l'allure d'une "église parallèle" et serait alors une concurrence ou, pour le moins, une inutilité. A l'inverse, si elle ne signifiait pas "identité" alors c'est bien qu'il y aurait, quelque part, des différences dans le corpus rituel, organique et dans la finalité spirituelle, peut-être aussi dans les concepts. Tout devient dès lors ambigu. Et le double sens du mot "opératif" en apporte la preuve. Pour Guénon il y a "opération" sur l'être et son développement intégral et ultime, spirituel. Pour l'Église, l'opération se limite à l'art et à ses techniques ou à son chantier. Pour

Guénon toujours, les différences entre l'Église et la Maçonnerie, n'ont aucun caractère d'opposition, de négation ou de rejet, mais se justifient plutôt par la nécessaire complémentarité de l'art royal et de l'art sacerdotal au sein d'une structure traditionnelle, cohérente, homogène et sans faille. L'Église peut-elle admettre une telle vision des choses ? Oui, bien sûr, si l'"Art Royal" se ramène à l'activité sacralisée du métier. Mais, si cet Art devient un exercice spirituel, indépendant de son autorité, et à valeur initiatique comme l'a dit Guénon, l'affaire se complique singulièrement. La compréhension du message évangélique que l'Église a pour devoir d'interpréter, ne la conduit-elle pas à considérer la dite complémentarité comme superfétatoire ou même dangereuse pour la foi ? Ainsi se trouverait condamnée la double appartenance institutionnelle, dont l'une serait qualifiée d'"exotérique" et l'autre d'"ésotérique". La seconde n'étant point incluse dans le magistère de la première. Voilà pourquoi les maçons guénoniens sont à la fois les plus proches de l'Église, au regard de la croyance, de la structure et de l'armature symbolique, de l'appui vétéro et néo-testamentaire, de l'intelligence sacramentelle, de l'eschatologie, du but de la vie humaine, de la nécessité de la prière, de l'éthique même, et à la fois... les plus "suspects" pour l'autorité religieuse, dans la mesure où ils expriment un point de vue confortant la distinction "exotérisme-ésotérisme", tout en limitant le premier terme à l'Église, ou pire encore, au christianisme.

Alors, convenons-en, ou le problème est mal posé tant par les guénoniens, maçons ou non, que par les autorités religieuses, ou le problème n'est pas soluble extérieurement et publiquement dans l'économie ecclésiale actuelle, ou la notion d'*Ecclesia* n'est pas restreinte à ses seuls aspects visibles, communs et habituels. Dans tous les cas il y a confusion.

Ce qu'il importe en tout cas de retenir, c'est que le Christ est *un* et qu'il unit en lui "l'intérieur" et l'"extérieur", l'acte créateur et sa création et que par sa blessure au cœur, il libère le sang et l'eau et révèle extérieurement et pour tous ce qu'il contenait en lui de plus intérieur. C'est l'enseignement (et nous pourrions écrire l'"enseignement") le plus profond du cœur sacré; là s'achève définitivement la discussion "exotérisme-ésotérisme". Tout est récapitulé dans l'Unité de ce cœur et de l'amour. *Le Christ ouvre à tous le tabernacle de son cœur comme il ouvre les bras sur la Croix à tout le créé sans distinction d'origine, de race, de couleur, d'intelligence ou de confession.* Il faut toujours penser au Samaritain qui souffre la compassion et au Lévitte qui passe indifférent. Eh oui ! ce pourrait bien être l'une des caractéristiques essentielles de la "Bonne Nouvelle" dans son étrangeté scandaleuse pour les sages qui n'ont pas réfléchi à la parabole du "vin nouveau" et des "outres anciennes". Ce pourrait être aussi une raison des réserves formulées par l'Église à l'encontre de la thèse des maçons et des guénoniens. Si l'exotérisme est la "circonférence" et l'"ésotérisme" le centre, on ne peut dire que l'Église ne soit que la *circonférence* dans la mesure où elle continue le Christ et qu'elle en est alors le corps. Or le corps contient le cœur, c'est-à-dire le centre. De même on ne peut dire que la Maçonnerie ne soit *que le centre* puisqu'elle a "pignon sur rue", qu'elle existe publiquement, visiblement, à l'instar de l'Église... et sans continuer pour autant le métier du chantier des cathédrales. Elle est en fait un *organisme en contradiction avec ce qui fait sa raison d'être dans la perspective guénonienne de l'exotérisme et de l'ésotérisme.* Et nous voici une fois encore en pleine confusion.

Reprenons maintenant, si vous voulez bien les thèses en présence en nous référant aux documents officiels. Pour l'Église il existe un texte récent, c'est la Déclaration de la "Sacree Congrégation pour la doctrine de la Foi" du 26 novembre 1983, j'en extrais la fin, que vous connaissez peut-être déjà :

« Le jugement négatif de l'Église sur les associations maçonniques demeure inchangé parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église. Les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la Sainte Communion.

Les autorités ecclésiastiques locales n'ont pas compétence pour se prononcer sur la nature des associations maçonniques par un jugement qui impliquerait une dérogation à ce qui a été affirmé ci-dessus... ».

Le texte de cette Déclaration, approuvée par le Pape qui en a ordonné la publication, renvoie d'ailleurs à une autre Déclaration, datant du 17 février 1981 (3), mais qui est pratiquement analogue.

Cependant, dès 1974, et à la suite des contacts établis par l'entremise du Père Michel Riquet S.J., entre le Délégué Consultant de la "Sacrée Congrégation pour la doctrine de la Foi", Don Miano, représentant le Cardinal Séper, préfet de la dite Congrégation, et les dirigeants d'une obédience française (la G.L.N.F.), un document signé du Cardinal Séper voyait le jour. Il limitait l'application des sanctions prévues au code de Droit Canon (à l'époque il n'y avait pas encore un nouveau code du Droit Canon), aux seules organisations maçonniques hostiles à l'Église et aux Pouvoirs civils légitimes.

On aurait donc pu croire l'affaire définitivement classée, dans le sens de ce qu'on appelle de nos jours la "pacification". C'était oublier plusieurs choses. D'abord la bêtise de certaines publications maçonniques: ensuite le "durcissement" né des changements politiques intervenus en France depuis 1981, puis les séquelles de la sinistre histoire créée par la pseudo-loge "P 2", avec, en parallèle, la méfiance vigilante de l'intégrisme catholique pour tout ce qui est "maçonnique" ou considéré comme tel, même si ce n'est absolument pas le cas!

On ne saurait faire le tour de la question sans relire les études du Père Riquet, publiées dans la presse, dans le « Figaro » quotidien, notamment sa conférence du 30 mars 1979, reprise in extenso dans le tome XIV de la revue de la loge de recherches Villard de Honnecourt, enfin le dossier de M. Alec Mellor, inséré dans le numéro 8 (Nouvelle série) de la revue précitée, en 1984, et intitulé "L'Église Romaine et la Franc-Maçonnerie".

Pour mesurer l'impact et la puissance des campagnes anti-maçonniques et leurs raisons historiques ou doctrinales, il faut aussi consulter les publications, revues et journaux, de certaines tendances politiques extrémistes ou de mouvements catholiques romains intégristes d'esprit. Il est évident que le durcissement qu'on a observé à partir de 1981 (et qui s'est poursuivi en 1985 si l'on tient compte d'un article paru dans l'« Osservatore Romano » sous la plume d'un jésuite français et concernant l'"inconciliabilité entre la foi chrétienne et la maçonnerie"), ce durcissement traduit l'influence certainement grandissante des sphères de l'Église combattant la Maçonnerie tout autant que la pensée de Guénon en raison, justement, de la place accordée par l'œuvre de Guénon à cette Maçonnerie, à la Gnose, à l'Ésotérisme, à l'Unité transcendante des différentes traditions, etc., tout cela étant assimilé au syncrétisme et au "relativisme". Je ne juge pas, je me borne simplement à exposer les perspectives des uns et des autres. Pour être complet d'ailleurs, il faudrait encore noter qu'une fraction catholique importante de cet "anti-maçonnisme" et de l'"anti-guénonisme" est issue de courants de pensée hostiles aussi aux juifs en particulier et aux protestants et que, par une sorte d'ironie des temps, une fraction non moins importante du protestantisme "fondamentaliste" le plus "anti-papiste", le plus éloigné du catholicisme traditionaliste, le plus "anti-marial", le plus "anti-sacramental", enfin le plus "iconoclaste" est, lui aussi, hostile à Guénon et à la Franc-Maçonnerie, considérée comme la synagogue de Satan ! L'expression est donc commune à l'intégrisme catholique (abhorrant les Réformes), et au fondamentalisme protestant (abhorrant les "Papistes"). Bel et touchant exemple d'unité, on pourrait même croire à une nouvelle donne de l'œcuménisme, un "œcuménisme" de l'hostilité, de la négation, de l'adversité et du rejet d'autrui, de la haine parfois. En réalité, la ressemblance de tous ces groupes tient dans l'exclusivisme, sectarisant à son profit la vérité et professant du même coup l'inanité d'une Tradition immémoriale et universelle avec, en conséquence, l'inadéquation de l'appartenance maçonnique à celle du christianisme !

Mais revenons à l'analyse des textes. La rupture d'une sorte de convivialité entre l'Église et la Maçonnerie, telle qu'amorcée après la guerre, allait déjà surgir avec une déclaration de l'Épiscopat allemand du 12 mai 1980. J'en extrais les passages les plus importants pour un public de sensibilité guénonienne :

« *Le concept de Dieu chez les francs-maçons*: pour le franc-maçon, le "Grand Architecte de l'Univers" n'est pas un être au sens du Dieu personnel et c'est pourquoi il suffit d'une vive *sensibilité religieuse* pour reconnaître le "Grand Architecte de l'Univers". Cette conception d'un Grand Architecte

de l'Univers, trônant dans un éloignement déiste, sape à la base la représentation de Dieu du catholique et la réponse qu'il donne à un Dieu s'adressant à lui comme Père et Seigneur ».

« *Les actions rituelles de la Franc-Maçonnerie* : les actions présentent dans les paroles et les symboles un caractère similaire à celui d'un sacrement. Elles donnent l'impression qu'ici, sous les actions symboliques, est objectivement accompli quelque chose qui transforme l'homme. Elles contiennent une initiation symbolique de l'homme qui, de par son caractère tout entier, se trouve dans une claire concurrence avec sa transformation sacramentelle ».

« *La Franc-Maçonnerie chrétienne* : cette "franc-maçonnerie chrétienne" ne se trouve aucunement en dehors de l'organisation fondamentale franc-maçonne, on y recherche simplement une plus grande possibilité pour unir l'une à l'autre la franc-maçonnerie et la croyance chrétienne subjective. Il faut toutefois nier qu'il s'agit là d'une réalisation théologiquement acceptable ». (4)

Examinons ces différentes critiques. Sur "le concept de Dieu chez les francs-maçons", il semble bien que pour l'immense majorité de maçons croyants, le "Grand Architecte" est l'appellation symbolisant l'aspect constructeur et ordonnateur du Dieu de la Bible; d'où le nom de *Dieu Tout-Puissant* pour désigner la Divinité dans son aspect de "Grand Architecte de l'Univers", et parfois aussi, chez les "opératifs" et sous la forme hébraïque "El-Schaddaï", le Christ lui-même. C'est encore le "Supreme Being", l'"Être-Suprême" des maçonneries anglo-saxonnes, terme que l'on retrouve également chez Bossuet. Ainsi le franc-maçon ne sert-il pas un maître dans l'Église, et un autre dans la Franc-Maçonnerie.

D'ailleurs, le "deuxième maître" dont parle Jésus en *St. Luc* (16,3) n'est autre que l'argent, le pouvoir et la possession matérielle; l'avertissement vaut pour tous les disciples du Christ, qu'ils soient non-maçons ou maçons !

Pour ce qui est des "actions rituelles", il est exact que, dans l'optique de Guénon, comme dans l'analyse de l'épiscopat allemand, elles contribuent à une "transformation" de l'être, elles mettent en jeu une influence spirituelle et une gestuelle pneumo et psycho-somatique propre à l'art de bâtir. Mais s'agit-il d'une concurrence à l'Église ? ou tout au contraire, d'un appui donné à celle-ci dans la mouvance biblique et sacrale des Temples d'Israël pour une édification spirituelle intellectuelle ?

C'est toute la question !

La Maçonnerie qui se veut exclusivement chrétienne soulève d'autres problèmes. En effet, l'Église peut toujours redouter l'apparition d'une faille dans l'âme du maçon catholique entre les orientations du Magistère et les pétrifications des définitions de rituels maçonniques datant des siècles passés, ceux de la Révolution française mais aussi du spiritisme et du "néo-spiritualisme". La scission conceptuelle pourrait alors favoriser la naissance d'une sorte de christianisme "en marge" et extra-ecclésial. Ainsi s'expliqueraient aussi les réserves de l'Église vis-à-vis de quelques maçonneries "mystiques" ne se contentant plus des techniques rituelles directement liées à l'Art de bâtir, à ses symboles traditionnels et à ses expressions et fondements bibliques, mais donnant dans le plagiat religieux, le cérémonial, la pompe et les "engagements". Ces réflexions m'ont été faites tant du côté maçonnique que du côté catholique; et je les reproduis par souci d'objectivité sans me prononcer personnellement, on le comprendra, sur leur bien-fondé.

Passons maintenant aux commentaires des spécialistes, maçons ou non, mais très au fait de ces questions et dépourvus de préventions ou de préjugés sectaires, étrangers enfin aux motivations politiques qui faussent l'analyse. Je ne saurais résumer tous ces écrits particulièrement bien documentés et ne puis donc que rappeler le dossier très complet publié dans les Cahiers de la loge nationale de Recherches "Villard de Honnecourt" de la G.L.N.F., les études et conférences du R.P. Michel Riquet S.J., du R.P. J. Ferrer Benimeli, des Pasteurs Jacques Noël Pérès et Michel Viaud, de M<sup>e</sup> Alec Mellor et bien d'autres encore que je ne puis citer pour ne pas allonger démesurément cet exposé. En tout cas, la plupart de ces personnalités envisagent, sous différents angles d'approche, la compatibilité de l'appartenance à la Franc-Maçonnerie et aux Églises chrétiennes. Pour ce qui est de la Franc-Maçonnerie britannique, laquelle comprend encore et malgré de récents malentendus avec l'Église anglicane, des chapelains membres du clergé, on sait qu'il existe une Association des francs-maçons mé-

thodistes. Faut-il encore parler du Révérend N. Barker Cryer, situé à la tête de la “British and Foreign Bible Society”, à Londres et qui est aussi Grand Chapelain de la “Grande Loge Unie d'Angleterre”, Ancien Grand Maître Provincial du Surrey et Ancien Vénérable de la célèbre loge de recherche « Quatuor Coronati » ? Ce religieux anglican a consacré plusieurs articles de la revue « Ars Quatuor Coronatorum » à l'histoire de la “déchristianisation” de la Maçonnerie et à celle des différends ayant existé entre les Eglises chrétiennes du Royaume Uni et les francs-maçons britanniques. En réfléchissant au cas des méthodistes, on peut d'ailleurs s'interroger sur l'opportunité éventuelle, en France, d'une “Association Biblique des Francs-Maçons croyants” ? *Why not* ?

Ces observations faites, examinons, comme nous l'annoncions précédemment, la perspective de René Guénon sur ce délicat problème des relations entre l'Église et la Franc-Maçonnerie. A cet effet, et en premier lieu, on se reportera bien entendu à l'ensemble de ses travaux sur les Organisations traditionnelles en Occident, sur les Rites et symboles maçonniques, sur le symbolisme en général, sur l'initiation, l'ésotérisme, l'exotérisme, les sacrements religieux, etc... Tout cela ne se réduit évidemment pas à quelques lignes et tout cela a pratiquement façonné, peu ou prou, une “mentalité guénonienne” de la Franc-Maçonnerie.

Pour notre part, nous avons demandé à Guénon ce qu'il fallait penser de la pratique de rites catholiques par des francs-maçons croyants et relevant de l'Église romane par l'origine religieuse et la foi. Voici ce qu'il nous répondit le 25 mai 1948 - on verra que cette date a son importance :

« Maintenant, pour la pratique des rites catholiques, il est certain qu'il y a une difficulté, on pourrait même soutenir que les représentants d'un exotérisme ont toujours le droit de poser des conditions *comme* il leur plait, quand bien même elles seraient injustifiées ou absurdes. Pour ce qui est de la question des rapports entre l'Église et la Maçonnerie, il est certain en effet qu'on peut dire qu'il y a eu des torts des deux cotés. Au fond, la seule chose qui puisse résoudre toutes les difficultés, serait une conscience de la distinction nette qui doit exister entre l'exotérisme et l'ésotérisme donc entre le point de vue religieux et le point de vue initiatique. Mais c'est précisément cette conscience qui fait généralement défaut d'un coté comme de l'autre. Si la Maçonnerie - (c'est toujours Guénon qui écrit) – s'était toujours tenue strictement sur son véritable terrain, elle n'aurait donné prise à aucune attaque. Mais, d'autre part, Rome a profité de l'extériorisation de la Maçonnerie, pour lui attribuer (et sans faire aucune distinction), pour des fins plus politiques que spirituelles, toutes sortes de choses dont beaucoup lui étaient étrangères. Il fallait une entité responsable et on a trouvé bon de faire jouer ce rôle à la maçonnerie.

Actuellement, il semble qu'on fasse preuve de tendances plus conciliantes.

Evidemment, on ne veut pas paraître revenir officiellement sur ce qui a été dit et qui a été fait. Mais on espère probablement que cela finira par s'oublier, tomber dans l'oubli comme c'est arrivé déjà pour bien des choses ». (5)

Plusieurs points sont à retenir dans cette lettre de Guénon. Il fait allusion à un progressif adoucissement des rapports entre l'Église et la Maçonnerie, et les événements devaient lui donner raison dans un premier temps, de 1953 à 1979, et tort dans un second temps, depuis le décès de Paul VI jusqu'à nos jours. Par ailleurs, Guénon met en cause l'incapacité, de part et d'autre, de prendre conscience des domaines respectifs de l'exotérisme et de l'ésotérisme, et il dénonce une mauvaise foi romaine dans l'exploitation des erreurs commises par la Maçonnerie. C'est cette dernière qu'il rend, semble-t-il, responsable de l'acte initial de transgression des rôles ou de descente dans l'arène. Enfin, et on l'aura remarqué au passage parce que cela a son importance, il n'emploie pas spécialement les termes d'Église et de Franc-Maçonnerie, mais d'une façon plus générale et plus vraie, de “point de vue religieux” et “point de vue initiatique”.

Ceci posé, interrogeons maintenant Denys Roman, en nous référant à son ouvrage *René Guénon et les destins de la Franc-Maçonnerie* (6). Il écrit, et là nous touchons au problème crucial des relations entre l'Église et la Maçonnerie :

« Les deux sources principales d'où la Maçonnerie a tiré son enseignement sont la tradition monothéiste c'est-à-dire abrahamique et la tradition gréco-latine dont l'expression la plus achevée est le pythagorisme ».

Il ne limite donc pas, originellement et *a fortiori* ultérieurement, la Maçonnerie à une seule tradition, même si un peu plus loin il note que : « La Maçonnerie est une organisation qui travaille sur un matériau symbolique, principalement judaïque, et dont le recrutement est principalement chrétien ».

Sans doute, Denys Roman constate-t-il là un fait qui concerne plus spécialement l'Europe, mais qui ne contredit en rien l'universalité traditionnelle de la Maçonnerie, cette universalité si souvent confondue avec le "relativisme" par des Congrégations romaines, comme si, de nos jours, la Maçonnerie était la seule Organisation traditionnelle à rencontrer ou recevoir chez elle des personnes issues de religions différentes et à respecter leur foi et leurs prières.

Bref, Denys Roman va y revenir et dans le sillage de la pensée de Guénon il écrit :

« L'universalité dont se réclame la Maçonnerie fait écho au caractère unanime de la Tradition. Une chose très remarquable dans cet ordre d'idées, c'est qu'une loge maçonnique constitue le lieu idéal où des hommes appartenant à des religions différentes peuvent se rencontrer sur un pied de parfaite égalité ». (Je sais que cette phrase a été critiquée, dans un livre récent de Charles-André Gillis, livre que je citerai bientôt). Et encore : « Si toutes les religions sont admises au sein de la Maçonnerie, on doit cependant reconnaître que les formes traditionnelles les plus orientales, hindouisme, bouddhisme, confucianisme, taoïsme, shintoïsme, sont tellement étrangères à certains aspects essentiels de l'Ordre, tels que liés à la construction du Temple de Salomon, que les adhérents de ces traditions se trouvent en quelque sorte dépaysés dans l'atmosphère des ateliers ». Il est vrai qu'un peu plus loin il expliquera qu'en définitive cette Maçonnerie s'applique aussi à des formes étrangères au monothéisme abrahamique le plus "étroit". Le Dr. Jean-Pierre Schnetzler témoigne ici de cette universalité "noachite" ou "mélchisédechienne" de la Franc-Maçonnerie.

« A la vérité ce sont les trois religions monothéistes, judaïsme, christianisme et islam, qui ont fourni à la Maçonnerie le plus grand nombre de ses fils et les plus illustres de ses initiés ». Ainsi va conclure Denys Roman. Ce n'est pas tout. Reprenant en effet la démonstration de René Guénon à propos du nom du Grand Architecte, éponyme du Dieu des patriarches et de ce fait situé à l'aube du monothéisme d'où sortiront le Christ et son Église, Denys Roman va préciser, et nous le citons à nouveau :

« Les trois traditions monothéistes sont dérivées d'Abraham et il est très significatif que le nom divin d'*El Schaddaï*, dont on sait l'importance dans la Maçonnerie opérative, mais qui n'est pas inconnu à la Maçonnerie spéculative, soit précisément le nom du Dieu d'Abraham. Guénon, dans une page essentielle du *Roi du Monde*, a souligné que lors de la rencontre du Père des Croyants avec Melchisédech, le nom d'*El Schaddaï* fut associé à celui d'*El-Elion* (le Très Haut au nom duquel les maçons de rite anglais travaillent au grade de maître) et que cette rencontre marque le point de Contact de la tradition abrahamique avec la grande Tradition primordiale » (pp. 200 et 201).

Ainsi nous pouvons dire que pour le "prototype" des maçons guénoniens que fut Denys Roman, il n'y a nul relativisme dans l'universalisme maçonnique mais au contraire unité de foi, monothéiste et biblique. D'où son affirmation selon laquelle : « La Maçonnerie est sans doute la seule organisation initiatique du monde qui ne soit pas liée à un exotérisme particulier ».

Dans l'avant propos de son ouvrage, il avait été amené déjà à affirmer : « Nous voudrions maintenant tenter d'expliquer les raisons de l'attention particulière accordée par Guénon à la Franc-Maçonnerie, nous pensons qu'elle est due en premier lieu au fait que cette organisation admet des membres appartenant à des traditions différentes ».

Pour Denys Roman c'était une sorte de marque essentielle, un sceau de l'initiation maçonnique des constructeurs, l'art des bâtisseurs étant une technique "rituelle", indépendante d'une spécificité confessionnelle précise.

Et nous en revenons par cette remarque, aux concepts d'ésotérisme et d'exotérisme, source de tant de confusions et pierre d'achoppement dans la rencontre entre l'Église et la Maçonnerie. C'est le noeud

de la question. Car cette notion d'ésotérisme est étroitement liée à celle de Tradition primordiale, de Centre invariable et unique, d'Unité transcendante des différentes religions et cela ne coïncide pas avec les vues religieuses classiques. Certes, l'aspect opposé, mais non-concurrentiel, de l'ésotérisme, c'est bien sur l'exotérisme. Or les deux termes s'appliquent en fait à une même nature doctrinale, à un même état doctrinal, *une même réalité divine*, mais considérée de l'extérieur avec l'exotérisme, ou connue et participée de l'intérieur avec l'ésotérisme. Seulement voilà, Guénon range l'"exotérisme" dans la religion en général et les détracteurs de Guénon entendent par "ésotérisme" tout un bric-à-brac de falsifications religieuses set syncrétistes, de pseudo-spiritualités, d'extraction souvent suspecte et parfois contre-initiatique, d'élitisme inversé à coloration politique et de sombre mémoire. Alors comment voulez-vous que l'on puisse s'y retrouver ?

Quoi qu'il en soit, c'est uniquement en fonction du couple "exotérisme - ésotérisme" que les rapports entre l'Église et la Maçonnerie seront envisagés dès lors par les rédacteurs des « Études Traditionnelles », et par nombre de lecteurs de Guénon. ainsi, dans l'ouvrage de Denys Roman précité, l'auteur est amené à faire la constatation suivante :

« On nous rappellera, sans doute, que Guénon affirme la nécessité de l'exotérisme et que depuis plusieurs siècles, catholicisme et maçonnerie sont incompatibles, mais on sait qu'une évolution s'est esquisse. Nous n'interviendrons pas dans une telle discussion, pour nous la réconciliation entre l'Église de Pierre et la Maçonnerie est inévitable et apparaîtra même de plus en plus inévitable à mesure qu'on se rapprochera des derniers temps » (pp. 16 et 17). Et il ajoute plus loin : « Nous ne saurions terminer ce chapitre (7) sans rappeler que pour Guénon, moins l'exotérisme s'occupe de l'ésotérisme, et mieux cela vaut. Or une chose nos a frappés, de Clément XII à Léon XIII, tous les papes ont renouvelé par encyclique les condamnations portées contre la Maçonnerie en 1738. Mais le successeur de Léon XIII, Saint Pie X, n'a pas renouvelé les condamnations antérieures et les pontifes qui l'ont suivi l'ont imité. Certes l'article de 1535 du Droit Canon subsiste toujours » (je vous rappelle que ce livre est écrit avant la réforme du Droit Canon qui est intervenue en 1982). « Mais on a vu que son texte laisse - c'est Denys Roman que je cite à nouveau - le champ libre à une interprétation "laxiste" et les religieux qui ont soutenu cette interprétation n'ont pas été censurés par la hiérarchie. Est-il vraiment désirable que l'église aille plus loin encore et la situation actuelle, avec les désagréments mais aussi les avantages que comporte toute ambiguïté, ne correspond-elle pas en somme au voeu exprimé par Guénon ? » (pp. 112 et 113).

Chacun est évidemment libre d'apprécier ou non les charmes discrets de l'ambiguïté, mais il saute aux yeux que ce n'est pas en affirmant publiquement, médiatiquement, *urbi et orbi*, la séparation radicale au plan institutionnel, entre l'exotérisme et l'ésotérisme, que l'on peut espérer l'acceptation par l'Église de la "double appartenance", et ce d'autant que la dite séparation est, qu'on le veuille ou non, péjorative pour l'Église. Il ne faut jamais oublier que nous ne sommes plus ici dans le domaine des principes mais dans celui de la saisie extérieure, médiatique. C'est au fond ce qu'avait senti Denys Roman dont le texte est antérieur à l'année 1982, date de reprise des condamnations romaines de la Franc-Maçonnerie.

Dans l'épilogue de son ouvrage, Denys Roman nous fait part des remarques que lui aurait faites un de ses amis guénoniens, à propos de son livre et la réponse qu'il lui a faite. L'ami guénonien en question lui écrivait : « Ne pensez-vous pas que la plupart des maçons français qui se veulent assez souvent "agnostiques" vont vous taxer de "dogmatisme" en raison de vos préoccupations religieuses ? et beaucoup de maçons catholiques ne pourraient-ils pas craindre que votre insistance sur le caractère ésotérique et initiatique de la Maçonnerie rende plus difficile les efforts qu'ils poursuivent depuis tant d'années en vue du rapprochement de l'Église avec leur Ordre ? Entre ces deux tendances opposées, bien petit sera le nombre de ceux qui vous approuveront. En résumé et pour parler franc, quel usage faites vous donc de la vertu cardinale de Prudence ? ».

La réponse de notre auteur tient en quelques lignes justifiant sa détermination : « Nous avons conscience de mériter de tels reproches, mais, de même que selon l'Écriture, il est une "folie" qu'on doit

préférer à la sagesse “mondaine”, nous pensons qu’à l’époque où nous sommes, et devant les échéances qui s’annoncent, une certaine “prudence” pourrait bien être dénuée de quelque utilité ».

Or, deux ans plus tard, réfléchissant encore à ce thème, Denys Roman consignait ses réflexions dans l’article de « Vers la tradition » dont je vous ai parlé au début de mon exposé. C’était l’occasion pour lui de se pencher sur le texte de la Déclaration de la “Sacrée congrégation pour la doctrine de la foi” et de constater que si le nouveau code de droit canon ne contenait plus l’excommunication des francs-maçons... la dite Déclaration, en revanche, *excluait des sacrements tous les francs-maçons... sans distinction, athées, agnostiques, croyants, chrétiens, etc.*, tous étant globalement considérés comme en état de “péché grave”. Denys Roman était amené à conclure que « ...la nouvelle situation est bien pire que la précédente, puisque cette fois le Pape en personne est entré en lice, rompant avec une réserve que ses prédécesseurs observaient depuis plus d’un siècle, et plus précisément depuis la calamiteuse encyclique *Humanum Genus* de Léon XIII qui avait donné le coup d’envoi à l’affaire Taxil... ». Bien sûr, nous savons tous que le spécialiste de l’histoire et des rites maçonniques pour la revue de Guénon « Les Études Traditionnelles » était au courant de la résurgence dans l’Église d’une poussée anti-maçonnique et dans un milieu touchant non seulement la prélature et parfois les clercs, mais aussi de hautes personnalités laïques du monde scientifique, médical, littéraire. On ne gomme pas facilement une partie encore récente de l’histoire ecclésiastique, et il y a toute une éthique religieuse et sociale, héritière de la France de l’occupation et qui voue aux gémonies le franc-maçon, le juif, le protestant, etc. En remontant dans le temps, on pourrait la trouver déjà bien vivante, avec l’“affaire Dreyfus” en 1894, laquelle devait aboutir une dizaine d’années plus tard et en sens inverse à l’“affaire des fiches”, vers 1905. De nos jours, l’“amalgame” entre maçonnerie politique, anticléricalisme, liberté sexuelle, laïcité de combat, pourrait bien réactiver le vieux débat qui n’était quand même pas encore dépassé, et conduire aux méprises réciproques. Mais peut-être faudrait-il découvrir une raison plus mystérieuse au *Non Possumus* catholique, et c’est à ce propos qu’il convient de prêter attention au passage ci-après de l’article de Denys Roman : « Les reproches que Rome leur adresse aujourd’hui (aux francs-maçons) sont beaucoup plus sérieux et, disons-le très nettement, ils nous paraissent irréfutables. Ils peuvent se ramener à deux. D’abord les Francs-Maçons pratiquent des rites qu’ils disent opérer dans le récipiendaire une transformation non-matérielle analogue à celle opérée par les sacrements. Ensuite, les Francs-Maçons admettent parmi eux des membres appartenant à des religions non-chrétiennes ». On a reconnu dans la première partie de cette critique, la thèse de Guénon sur la transformation de l’être à travers les rites.

Continuons : « A ces griefs, dont nous ne contestons pas la gravité, nous pensons qu’il aurait pu ajouter un troisième: la Maçonnerie dispense un enseignement particulier qu’elle dit remonter à la fois au Christ (par Saint Jean) et aussi aux religions “païennes” (à travers les mystères de l’antiquité et le pythagorisme) ».

Voilà donc le point de vue de Denys Roman, mais notre ami savait parfaitement que le bien fragile accord établi, par certains, entre l’Église et les Francs-Maçons catholiques, ou se voulant tels, risquait avec les arguments qu’il avait développés de voler en éclats. Cela n’entamait pas sa liberté d’expression.

D’où sa conclusion :

« Quelques uns de nos amis vont peut-être nous dire : “Ce que vous écrivez là ne va certes pas arranger les choses. Car on pourra vous reprocher d’avoir, sans aucun mandat, interprété les textes sacrés autrement que le font les théologiens dûment qualifiés. Et l’on rendra la Maçonnerie responsable de vos écarts, alors qu’il eut été si avantageux pour elle de se comporter en simple association de convivialité, analogue au Rotary, aux Lions et aux Kiwanis, et n’ayant en conséquence aucune vocation à cette intellectualité que Guénon ne distinguait pas de la véritable spiritualité”.

Nous aurions très probablement raisonné ainsi il y a dix années encore. Mais aujourd’hui, à trois lustres d’un “troisième millénaire” dont les optimistes nous disent beaucoup de bien et les pessimistes beaucoup de mal, nous nous mépriserions si nous n’avions pas le courage de dire ce que nous pensons, tout ce que nous pensons. Notre but n’est pas d’arranger les choses. Car nous nous faisons de l’Église

et de la Maçonnerie une idée trop haute pour attacher beaucoup d'importance à ce qui pourrait bien n'être au fond, entre ces deux "puissances", qu'une sorte de "coexistence pacifique". Ce qui pour nous aurait de l'intérêt, c'est si pouvait s'établir entre elles un véritable "accord sur les principes". Et un tel accord, comme nous l'écrivions dans l'ouvrage dont nous avons parlé au début de cet article, nous avons bien peur qu'il ne puisse vraiment s'établir que "dans la plus profonde des vallées, qui est la vallée de Josaphat" ».

A notre tour de conclure, encore que nous n'ayons pas, et moi particulièrement, qualité pour nous immiscer dans un débat qui nous dépasse largement et où interviennent, de part et d'autre, des personnalités hautement qualifiées pour en connaître. Avouons aussi qu'une certaine image que nous nous étions faite, en tout cas que je m'étais faite, de la Franc-Maçonnerie, s'est dégradée en raison des critères de son recrutement, parfois plus quantitatif que qualitatif, et d'un "apartheid" confessionnel difficilement conciliable avec la nature de l'Ordre des Constructeurs qui n'est pas Église, le sens profond du Message Évangélique, les convergences traditionnelles dans l'Arche du Messie noachite, l'eschatologie judéo-chrétienne. J'avais sans cesse en mémoire les paroles de Jean-Paul II sur "le lien et le patrimoine commun" existant entre les juifs et les Chrétiens. Par exemple, en précisant, comme à la Synagogue de Rome le 13 avril 1986, que : « La religion juive ne nous est pas "extrinsèque" mais, d'une certaine manière, elle est "intrinsèque" à notre religion. Nous avons envers elle des rapports que nous n'avons avec aucune autre religion. Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, on pourrait dire que vous êtes nos frères aînés ».

J'avais en mémoire sa proclamation de l'unité du monothéisme et de la fraternité des religions issues d'Abraham ou encore ses homélies en Extrême Orient magnifiant la sérénité spirituelle du Bouddhisme ! Oui, l'Église s'ouvrait à l'Universel dans l'Arche du Christ, quand la Maçonnerie se cloisonnait parfois au regard de la confession. En fait l'Église catholique - donc "Universelle" - n'est-elle pas à l'image de la Vierge Marie fille d'Israël sur qui reposa l'Esprit "qui souffle où il veut" et pas au gré de nos appartenances, hérédités, choix et héritages. L'Esprit ignore le carcéral des textes et des barrières dressées par les "traditions des hommes" dans le langage de Saint Paul. Cela donnait à réfléchir.

Que dire, maintenant, de l'opinion de l'Église sur les types de Maçonnerie et sur les chances d'entente avec l'une ou l'autre de ces Maçonneries. On pourrait en mesurer l'aune en relisant l'entretien donné au « Cahier de l'Herne » sur Guénon par M. E. Poulat, directeur de Recherches au CNRS et à l'École Pratique des Hautes Études. M. E. Poulat met en lumière d'autres confusions et donne les raisons, je cite, « du rejet systématique et définitif » de ce que représente Guénon et la Maçonnerie croyante de la part de l'Église, qui ne fait pas de différence entre l'une et l'autre maçonnerie, la croyante et la non-croyante. Comme le dit M. Emile Poulat « on ne fait pas le détail, on ne sait pas la différence ». « Pour Rome - poursuit M. Emile Poulat - l'opposition entre les deux maçonneries est perçue comme secondaire et dérivée, elle n'entame pas leur dénominateur commun, leur anti-christianisme originel ». Entendons par là leur interprétation du christianisme à la lumière de Guénon et aussi le concept d'initiation et d'ésotérisme.

Dans ces conditions, on pourrait penser que dans la Franc-Maçonnerie, ce sont finalement les "guénoniens" qui sont les moins aptes à intervenir dans les relations éventuelles avec les autorités religieuses, ce que pourraient d'ailleurs confirmer quelques initiatives passées.

Mais attention à l'apparition d'une autre confusion. En effet peut-on parler des "guénoniens" comme d'un groupe uniforme ? Certes, bien des traits sont communs à cet ensemble dénommé "guénonien". D'abord bien sûr la lecture de l'œuvre, la compréhension dans la mesure du possible et l'adhésion à une *Welt-Anschauung* traditionnelle, mais au-delà il n'y a pas d'uniformité disciplinaire de la pensée interprétative et Guénon n'a jamais voulu avoir de disciples, on le sait. Rappelons ce qu'il écrivait déjà dans « Le Voile d'Isis » de novembre 1932 :

« Nous prions nos lecteurs de noter :

1° que n'ayant jamais eu de disciples et nous étant toujours refusé à en avoir, nous n'autorisons personne à prendre cette qualité ou à l'attribuer à d'autres, et que nous opposons le plus formel démenti à toute assertion contraire, passée ou future ».

Bref, Guénon affirme avec vigueur qu'il n'est en aucune façon le chef de l'"École guénonienne" et M. Charles-André Gillis, dans son récent ouvrage *Introduction à l'enseignement et au mystère de Guénon* (8), le confirmait par cette remarque :

« Toute l'œuvre de Guénon a pour but de faire prendre conscience à ses lecteurs de la réalité et des exigences de la Tradition. Il n'a revendiqué pour lui-même que la fonction d'interprète et de porte-parole. Jamais il n'a entendu substituer son enseignement à celui des formes providentiellement instituées par la Sagesse divine ».

Toutes ces précisions apportées, répondons à la question : "peut-il y avoir au niveau du magistère romain une attitude plus compréhensive à l'égard des francs-maçons catholiques" ? Nous ne pouvons que formuler des hypothèses.

D'abord il est exact qu'un véritable accord ne sera réalisé qu'à la fin des temps, quand tout sera rassemblé dans l'unité, quand toutes les espèces saintes seront entrées dans l'Arche du Messie. Ensuite il est évident que dans l'état présent des entendements, il serait vain d'exciper... d'ésotérisme ou d'exotérisme pour aboutir à cette entente, tant sont multiples les confusions. L'ésotérisme n'est le fait ni d'un groupe, ni d'une secte, mais relève d'une *perspective intérieure et contemplative*. On pourrait dire que l'enseignement extérieur et visible correspond à l'exotérisme et que la Contemplation intérieure, invisible, inexprimable, et à ce titre secrète, revient à l'ésotérisme. C'est un peu ce qu'indique le Psaume 19°: « le jour en instruit le jour et la nuit en donne connaissance à la nuit ». Et il y a bien, entre l'exotérisme et l'ésotérisme, une différence profonde de nature, analogue à celle du jour et de la nuit, de l'enseignement et de la connaissance. Enfin, on ne saurait identifier de façon puérole le point de vue ésotérique vrai à celui de tous les francs-maçons, et le point de vue exotérique restreint à celui de tous les catholiques !

Alors, tout ceci pris en compte, il faut admettre que si l'on veut actuellement ne pas aller au devant de nouvelles confusions, de nouveaux blocages et malentendus, il convient de demeurer intérieurement comme « Espérant contre tout espoir » (*Romains*, 4,18) car, selon une belle devise de cet admirable monument de Foi qu'est le Rite Écossais Rectifié, "Dans le Silence et l'Espérance est notre Force", devise tirée d'Isaïe (Vulgate : 30, 15). Les opératifs auraient ajouté "*En El-Schaddaï est tout notre espoir*", car si El Schaddaï est le Père, l'espérance concerne le "Monde qui vient", et là le Christ Messie est le *Pater Futuri Sæculi*. Donc demeurer dans l'unité de celui qui résorbe par "en haut" les divisions et contradictions, Celui qui dit pour toujours: "*Ecoute Israël, l'Eternel notre Dieu, l'Eternel est UN*". C'est un témoin de Foi que cette profession judéo-chrétienne. Enfin, maçons et catholiques ont en commun un Trésor d'inépuisable richesse: le Dieu Tout Puissant et Eternel d'abord, mais aussi la langue universelle des symboles, l'eschatologie, les fins dernières de l'homme et du monde, l'évocation de la Jérusalem Céleste, l'unité dans l'Arche noachite et abrahamique, la référence à Melchisédech, Prêtre du Très Haut, Roi de Justice et de Paix, les Temples d'Israël et du Christianisme, l'Écriture Sainte enfin, aliment du Cœur et de l'Esprit et substance des rituels. Cela fait beaucoup ! Beaucoup plus que les incompréhensions réciproques, les craintes ou les suspicions non moins réciproques... A ceux qui s'inquiètent des rapports entre l'Église et la Maçonnerie nous serions tentés de dire avec le Christ : « pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi » (*St. Mathieu*, 8, 26) et à ceux qui se découragent devant l'apparition de nouveaux obstacles : « Ne vous mettez pas en souci du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même et à chaque jour suffit sa peine » (*St. Mathieu*, 6, 34).

Un trésor commun dont on a jusqu'ici tiré que de l'"ancien" sur le plan des possibilités et dont il faut en prévision d'une rencontre future, ultime peut-être, tirer aussi du "Neuf". Point par le biais des discussions (j'allais dire des colloques, mais on m'en voudrait !), plutôt par l'approfondissement en "Esprit". Ne faut-il pas une fois encore citer l'Écriture, en *St. Mathieu* (3, 52) : « Tout scribe instruit du

royaume du ciel est semblé à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes » = *Nova et Vetera*.

Un trésor commun qui commence dans la vision symbolique du cosmos transfiguré, message intelligible donné par l'homme du moyen-âge à nos contemporains. C'est maintenant l'heure d'œuvrer dans le sens que notre ami Paul Barba-Negra, et d'autres avec lui, ont donné à la redécouverte de l'histoire de Dieu dans ses rapports avec les hommes et de la cathédrale de pierres taillées, lieu de prière mais aussi instrument de connaissance divine, représentation du Livre de Vie et *Liber Mundi*. Voilà déjà le secret de l'entente entre les deux traditions, celle du sacerdoce et celle des constructeurs ; là réside le dépassement des contradictions mentales et des confusions ; là jaillit le cri d'amour de Sainte Thérèse d'Avila « *Solo Dios Basta* », et qui répond au commandement du "Schéma Israël" "un seul Dieu, ou Dieu seul", ce dépôt fondamental des deux Testaments selon la formule de Jean-Paul II (25 juillet 1985).

Sans doute aurions-nous ou avons-nous déjà pressenti cela entre 1948 et 1965, c'est-à-dire à la parution de ce livre dont on a rappelé le titre tout à l'heure, qui était consacré au symbolisme maçonnique et à la tradition chrétienne (9). Depuis 1982 tout s'est désagrégé, disloqué, extérieurement, mais qu'est-ce que cela peut faire ? La puissance de Dieu éclate dans les germes, dans les petits restes, là où s'épanche la Grâce : « ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse » (2 *Corinthiens*, 12, 9).

Alors il faut trouver la force de poursuivre malgré l'adversité et les échecs, malgré ce que j'appellerais "la logique des impossibilités" à vue humaine.

Il est écrit en *St. Marc* (10, 24) :

« Jésus les regarda et dit : "cela est impossible aux hommes mais non pas à Dieu, car à Dieu tout est possible" ».

(1) *A propos d'une récente décision romaine*, N° 9 et 10 (mars-juin 1984).

(2) Voir *Annexe A* pour les principaux travaux.

(3) Voir *Annexe B*, texte intégral.

(4) Publié dans la *Documentation Catholique*, n° 1807 du 3 mai 1981.

(5) Je rappelle que cette lettre date de 1948, sous le pontificat de Pie XII par conséquent.

(6) Les Éditions de l'Œuvre, Paris, 1982.

(7) Intitulé précisément "*A propos des rapports entre l'Église et la Maçonnerie*".

(8) Éditions de l'Œuvre, p. 104, Paris 1986.

(9) Cf. *Annexe A*.

## **Annexe A**

*Travaux du conférencier sur le sujet traité*

### I. Ouvrages :

- *Propos sur René Guénon* (Dervy, Paris).
- *Symbolisme maçonnique et Tradition chrétienne* (réédition 1983) (Dervy, Paris).
- *Vie et Perspectives de la Franc-Maçonnerie Traditionnelle* (réed. 1978) (Dervy, Paris).
- *Principes et Problèmes du Rite Ecossais Rectifié et de la Chevalerie templière* (réed. 1986) (Dervy, Paris).
- *Les Traces de Lumière* (réed. 1987) (Dervy, Paris).
- *Le Tuileur maçonnique de Vuillaume* (préface à la réédition de 1830) (Dervy, Paris).
- *La Franc-Maçonnerie chrétienne et Templière des Prieurés Ecossais Rectifiés* (Conférence de n. à Rosa Mystica) (J. Y. Sergent, Cléry S. André).
- *Melchisedech ou la Tradition Primordiale* (Albin Michel, Paris).
- *Sommes-nous des Judéo-Chrétiens?* (La Maisnie - Trédaniel, Paris).
- *Vie Posthume et Résurrection dans le Judéo-christianisme* (Dervy, Paris).

### II. Colloques et Entretiens :

- *"Réflexions sur l'œuvre de Guénon"* (colloque de Cerisy-la-Salle, 1973) (Arché, Milan).
- *"Nouvelles Réflexions sur l'œuvre de Guénon"* (Dossier H sur René Guénon) (l'Age d'Homme, Lausanne).
- *"Entretien sur l'œuvre de R. Guénon"* (Cahier de l'Herne consacré à Guénon) (l'Herne, Paris).
- *"Christianisme et Franc-Maçonnerie"* (avec le Prof Antoine Faivre, 1981) (France Culture).
- *"Les états angéliques et Melchisedech"* (avec Frédéric Tristan, 1977 et Philippe de Saint Robert, 1983) (France Culture).

## **Annexe B**

*Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi.  
texte intégral: "La Déclaration de 1983"*

*"On a demandé si le jugement de l'Eglise sur les associations maçonniques était changé, étant donné que dans le nouveau Code de droit canonique il n'en est pas fait mention expresse, comme dans le Code antérieur.*

*Cette S. Congrégation est en mesure de répondre qu'une telle circonstance est due au critère adopté dans la rédaction, qui l'a été aussi pour d'autres associations également passées sous silence parce qu'elles sont incluses dans des catégories plus larges.*

*Le jugement négatif de l'Eglise sur les associations maçonniques demeure donc inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Eglise, et l'inscription à ces associations reste interdites par l'Eglise. Les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion.*

*Les autorités ecclésiastiques locales n'ont pas compétence pour se prononcer sur la nature des associations maçonniques par un jugement qui impliquerait une dérogation à ce qui a été affirmé ci-dessus, dans la ligne de la déclaration de cette S. Congrégation du 17 février 1981 (ci MS 73, 1981, p. 240-241) (2).*

*Le Souverain Pontife Jean-Paul II, dans l'audience accordée au cardinal préfet soussigné, a approuvé cette déclaration, qui avait été délibérée en réunion ordinaire de la Congrégation, et en a ordonné la publication".*

*A Rome, au siège de la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi, le 26 novembre 1983.*

*Joseph,  
card. Ratzinger,*

*préfet Jérôme Hamer,  
OP, secrétaire.*